

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 8 novembre 2016 à 19 h 43, sous la présidence de M. Antonin Simard, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre le président, M. Antonin Simard :

Les commissaires :

M ^{mes}	Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Marc Larocque Raymond-Marie Mallette Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	---	-----	---

Commissaires-parents :

M ^{mes}	Annick Larouche Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
------------------	--------------------------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M^{mes} Chantale Cyr, directrice générale
Marie-Josée Tremblay, directrice générale adjointe
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Martin Deschênes, directeur
Carl Duchesne, directeur
Jocelyn Ouellet, directeur

Absences :

M ^{mes}	Sylvie Belzile Hélène De Champlain	M.	Michel Girard
------------------	---------------------------------------	----	---------------

CC-2016-394

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Robert Tremblay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

6.5 - Prix d'excellence FCSQ 2016-2017;
6.6 - Consultation sur la réussite éducative.

ADOPTÉE

CC-2016-395

Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2016

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 octobre 2016 tel que déposé.

ADOPTÉE

CC-2016-396

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 16 octobre 2016.

CC-2016-397
Rapport financier 2015-2016

ATTENDU les articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique concernant la production du rapport financier annuel;

ATTENDU le dépôt et les explications fournies par la directrice générale, la direction du Service des ressources financières et les auditeurs externes concernant le rapport financier pour l'année financière terminée le 30 juin 2016;

Il est proposé par M. Jimmy Tremblay et résolu :

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année financière terminée le 30 juin 2016.

ADOPTÉE

CC-2016-398
Demande à l'Assemblée nationale de faire de l'Éducation, une priorité

ATTENDU la consultation lancée par le gouvernement en vue de l'élaboration d'une première politique nationale de la réussite éducative;

ATTENDU que lors de la session du conseil général de la Fédération tenue à Québec les 21 et 22 octobre 2016, les présidentes et présidents des commissions scolaires ont identifié des pistes d'action à défendre lors du rendez-vous national prévu le 1^{er} décembre 2016;

ATTENDU qu'une des pistes d'action retenues est d'intervenir auprès du gouvernement et des parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale pour faire reconnaître l'éducation publique comme une priorité nationale;

ATTENDU qu'il est important pour les commissions scolaires de réitérer l'importance qu'elles accordent à la réussite des élèves et de prendre position auprès du gouvernement et des parlementaires;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay interpelle le gouvernement et les parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation publique comme une priorité nationale;

QUE cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au premier ministre du Québec, au chef de l'opposition officielle, au chef du deuxième groupe d'opposition et à la porte-parole parlementaire de Québec Solidaire afin que cette motion soit adoptée avant le 1^{er} décembre 2016.

ADOPTÉE

CC-2016-399
Régime d'emprunts à long terme

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 121 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 28 octobre 2016;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

1. **QU'**un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autres d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 121 000 \$, soit institué;
2. **QUE** les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. **QU'**en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

- chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt pouvant être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre, et;
 - aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
5. **QUE** l'emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. **QUE** l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
le président, ou;
la directrice générale, ou;
la directrice générale adjointe, ou;
le directeur du Service des ressources financières;
- de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. **QUE**, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE

CC-2016-400
*Arrérages de taxes
scolaires*

CONSIDÉRANT les articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique, à l'effet de dresser et de faire approuver par le Conseil des commissaires un état de taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

CONSIDÉRANT que cet état a été dressé par la direction du Service des ressources financières et qu'il est disponible pour toute information;

CONSIDÉRANT que cet état montre que 864 propriétaires ont des arrérages de taxes pour les deuxième et troisième années consécutives pour un montant de 1 002 946 \$ en date du 1^{er} novembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'APPROUVER la liste des propriétaires ayant des arrérages de taxes scolaires en date du 1^{er} novembre 2016 et de mandater la direction du Service des ressources financières afin qu'elle procède à la perception de ces taxes qui restent dues, en collaboration s'il y a lieu, avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et les municipalités concernées.

ADOPTÉE

CC-2016-401

Politique des frais de déplacement

ATTENDU la nécessité de revoir la politique des frais de déplacement afin qu'elle réponde aux changements survenus au cours des dernières années;

ATTENDU la réécriture complète de la politique menée par le comité de travail composé de représentants de nos différents milieux scolaires;

ATTENDU les consultations effectuées auprès des instances concernées;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif de gestion faite à la direction générale;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ABROGER la politique des frais de déplacement (P)-RF-1999-01, et ce, le 15 janvier 2017;

D'ADOPTER le projet de politique des frais de déplacement (P)-RF-16/17-01, et;

QUE la politique des frais de déplacement (P)-RF-16/17-01 entre en vigueur le 16 janvier 2017.

ADOPTÉE

CC-2016-402

Octroi de contrats des berlines adaptées

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay offre des services pour les élèves HDAA;

ATTENDU que ces mêmes élèves doivent être transportés selon leurs besoins;

ATTENDU que d'année en année la demande pour ce service augmente;

ATTENDU que l'entretien des berlines dites « adaptées » est plus dispendieux que celui des berlines régulières;

ATTENDU que la modification de ces véhicules est subventionnée par le MEES;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières à l'effet d'octroyer, pour l'année 2016-2017, les contrats de berlines adaptées suivants :

No de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (minimum)
513	2844-9080 Québec inc.	160
514	2844-9080 Québec inc.	160
517	2844-9080 Québec inc.	160

**Il est proposé par M^{me} Annick Larouche
et résolu :**

DE RÉMUNÉRER le transporteur au coût suivant : 34,88 \$ par jour plus 1,20 \$ du kilomètre effectué quotidiennement, soit une augmentation de 1,13 % (IPC) comparativement à l'an passé;

D'AUTORISER M. Antonin Simard, président et M^{me} Chantale Cyr, directrice générale à signer lesdits contrats.

ADOPTÉE

CC-2016-403

Acquisition de micro-ordinateurs de table et portables

ATTENDU la résolution CC-2016-266 pour l'autorisation de participation au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table et portables;

ATTENDU le lancement de l'appel d'offres public lancé par le CSPQ le 26 juillet 2016;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 9 septembre 2016;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE RETENIR pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table et portables pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, deux des plus bas soumissionnaires conformes soit Solutions informatiques INSO (80 377,10 \$) et Micro Logic (3 549,30 \$);

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2016-404

Cession de biens meubles / Symposium provincial des villages en couleurs de l'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay

ATTENDU la lettre adressée à M. Raynald Gagné, directeur de l'école Fréchette, par M^{me} Yvonne Bernier du symposium provincial des villages en couleurs de l'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay, demandant de céder gratuitement à l'organisme 50 tables;

ATTENDU les dispositions de la procédure d'aliénation sur les biens meubles de la Commission scolaire qui prévoit la possibilité de céder à des organismes à but non lucratif des biens meubles dont la valeur estimée est inférieure à 10 000 \$;

ATTENDU que cet équipement est en surplus d'inventaire et jugé désuet pour l'usage de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

DE CÉDER sans frais au symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay ces 50 tables;

DE MANDATER le directeur du Service des ressources matérielles pour finaliser la cession de ces biens meubles.

ADOPTÉE

CC-2016-405

*Voyage hors-Canada -
New York -
L'Odyssée/Dominique-
Racine*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 50 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine pour un voyage culturel et linguistique ayant comme destination New York du 19 au 23 avril 2017.

ADOPTÉE

CC-2016-406

*Engagements de
personnel de soutien au
secteur général*

ATTENDU le plan d'effectifs 2016-2017 du personnel de soutien au secteur général adopté au conseil des commissaires du 24 mai 2016 (résolution CC-2016-195);

ATTENDU les dispositions prévues de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU les résultats de l'affichage interne suivant : concours n^{os} 10-2016-74 et 10-2016-75 ainsi que le comité de sélection tenu le 27 octobre 2016;

ATTENDU les résultats de l'affichage interne suivant : concours n^o 10-2016-80;

ATTENDU que les personnes répondent aux qualifications et exigences particulières des postes visés;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- M^{me} Karine Gobeil, au poste régulier temps plein de secrétaire d'école à l'école Sainte-Bernadette, 35 heures par semaine, pour une entrée en fonction le ou vers le 4 décembre 2016;
- M^{me} Corinne Pageau, au poste régulier temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines, 35 heures par semaine, pour une entrée en fonction le ou vers le 9 novembre 2016;
- M^{me} Marie-Ève Query, au poste régulier temps plein de secrétaire aux Services éducatifs jeunes, 35 heures par semaine, pour une entrée en fonction le ou vers le 14 novembre 2016.

ADOPTÉE

CC-2016-407

*Engagements de
personnel enseignant*

ATTENDU les besoins exprimés par les écoles et les centres, et ce, en tenant compte des règles relatives à la formation des groupes;

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants, notamment en matière de gestion de la liste de priorité en emploi et des listes de rappel;

ATTENDU l'entente existante entre le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et la Commission scolaire;

ATTENDU l'application des règles relatives à la sécurité d'emploi, au transfert de droits et au bureau de placement du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la libération de ces postes par le bureau de placement du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement régulier des enseignantes suivantes, et ce, du 24 août 2016 au 28 juin 2017 :

ÉDUCATION DES ADULTES

<u>NOM</u>	<u>CHAMP</u>	<u>ÉCOLE</u>
Nathalie Tremblay	Français	CFGA des Rives-du-Saguenay
Louise Tremblay	Mathématique	CFGA des Rives-du-Saguenay
Josée Simard	Mathématique	CFGA des Rives-du-Saguenay
Rébéka Fortin	Anglais	CFGA des Rives-du-Saguenay
Caroline Tremblay	Adaptation scolaire	CFGA des Rives-du-Saguenay
Nadine Baillargeon	Adaptation scolaire	CFGA des Rives-du-Saguenay
Valérie Beaudry	Aide pédagogique	CFGA des Rives-du-Saguenay

DE PROCÉDER à l'engagement régulier de l'enseignante suivante, et ce, du 7 novembre 2016 au 28 juin 2017 :

SECTEUR DES JEUNES

<u>NOM</u>	<u>CHAMP</u>	<u>ÉCOLE</u>
Manon Pedneault	03 Primaire	André-Gagnon

ADOPTÉE

CC-2016-408
Rapport du président

Est déposé, le rapport du président concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 24 octobre 2016

- Rencontre avec la députée provinciale M^{me} Mireille Jean en compagnie de la directrice générale;
- Participation à une rencontre du CCSR-02 par visioconférence en compagnie de la directrice générale.

Le 25 octobre 2016

- Rencontre avec les dirigeants de Ville Saguenay, concernant un terrain de football synthétique, en compagnie de la directrice générale.

Le 26 octobre 2016

- Participation au congrès Vers une médecine grandeur nature, à Jonquière.

Le 27 octobre 2016

- Rencontre avec les vérificateurs externes;

-
- Participation à une rencontre de travail avec M^{me} Chantale Cyr, M^{me} Marie-Josée Tremblay, M^{me} Hélène Aubin et M^{me} Myriam Donaldson concernant la journée de concertation Synergie-Énergie;
 - Animation de la cérémonie de remise de Médailles du Gouverneur général, à l'école secondaire Des Grandes-Marées.

Le 31 octobre 2016

- Rencontre avec le maire de St-David-de-Falardeau en compagnie de la directrice générale.

Le 4 novembre 2016

- Participation à une rencontre de la Table interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, en compagnie de la directrice générale, à Alma.

CC-2016-409

Rapport de la directrice générale

Est déposé, le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 24 octobre 2016

- Rencontre avec la députée provinciale M^{me} Mireille Jean en compagnie du président;
- Participation à une rencontre du CCSR-02 par visioconférence en compagnie du président.

Le 25 octobre 2016

- Rencontre avec les dirigeants de Ville Saguenay, concernant un terrain de football synthétique, en compagnie du président;
- Dîner à l'école primaire Médéric-Gravel en compagnie de tout le personnel;
- Participation à une rencontre du conseil d'administration du Crépas, à Jonquière.

Le 27 octobre 2016

- Participation à la cérémonie de remise de Médailles du Gouverneur général, à l'école secondaire Des Grandes-Marées.

Le 31 octobre 2016

- Rencontre avec le maire de St-David-de-Falardeau en compagnie du président.

Le 4 novembre 2016

- Participation à une rencontre de la Table interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, en compagnie du président, à Alma.

CC-2016-410

Rapport de représentations des commissaires

Aucun rapport de représentation n'est effectué.

CC-2016-411

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité de vérification et du service des ressources financières du 13 septembre, au Comité de service des ressources humaines du 13 septembre et du Comité de parents du 5 octobre 2016.

CC-2016-412

Prix d'excellence FCSQ 2016-2017

M. Jean-Claude Martel, commissaire, demande si des informations au regard du Prix d'excellence de la FCSQ sont connues. M. Simard, président, répond par la négative.

CC-2016-413

Consultation sur la réussite éducative

Des échanges d'informations ont lieu relativement à la consultation, menée par le ministère le 7 novembre dernier, sur la réussite éducative. Aucun mémoire n'a été déposé par la Commission scolaire, par contre, les commissaires avaient été invités à y participer de manière individuelle à l'aide de sondage en ligne. Régionalement, un mémoire a été présenté par le CCSR-02 portant, entre autres, sur la région éducative.

CC-2016-414

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des lundis 24 et 31 octobre 2016 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2016-415

Résolutions de diverses commissions scolaires

Les membres du conseil reçoivent copie de la résolution de la Commission scolaire de Montréal concernant une proposition d'urgence de la présidente en appui à l'Ordre des architectes du Québec sur la nécessité d'adopter une politique nationale de l'architecture. Également, est déposée la résolution de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en réaction au projet de loi 105.

CC-2016-416

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

La secrétaire générale reçoit, conformément à l'article 5.2 du Code d'éthique et de déontologie des commissaires qui stipule que chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts, le formulaire de déclaration d'intérêts de M. Gaétan Gagnon.

CC-2016-417

Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

CC-2016-418

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 18.

ADOPTÉE



Le président



La secrétaire générale